

EUCAP NESTOR : L'EXPERTISE DES MARINES EUROPÉENNES AU SERVICE DE LA LUTTE CONTRE LA PIRATERIE

Les statistiques de l'Union européenne (UE) pour le premier semestre 2012 font état de 33 incidents et d'au moins 7 bâtiments aux mains des pirates en fin de semestre (environ 177 otages). La piraterie continue de menacer le trafic maritime au large de la corne de l'Afrique bien que l'on observe une réduction du pourcentage de réussite des attaques depuis 2011. Face à la persistance de ce phénomène et en application de sa Stratégie pour la corne de l'Afrique, le Conseil de l'UE a décidé, tout en continuant en mer à protéger les navires et lutter contre les pirates, de traiter aussi à terre les causes de la piraterie. Pour mener à bien ce projet, les marines européennes sont appelées à partager leur savoir-faire pour renforcer les capacités des marines de la corne de l'Afrique.

UNE RÉPONSE GLOBALE À LA PIRATERIE

EUCAP Nestor est une mission civile qui s'appuie sur une expertise militaire en application d'une stratégie multidimensionnelle et régionale. Sur les treize missions européennes actuellement en cours dans le monde, celle-ci est en effet la seule à se déployer dans plusieurs pays à la fois (Djibouti, Kenya, Seychelles, Tanzanie et Somalie).

La mission aura deux types de tâches principales:

- renforcer l'État de droit en Somalie en formant les forces de la police côtière et des juges;
- renforcer les capacités maritimes des autres pays de la région.

Cette stratégie permettra ainsi de doter ces pays, à terre, de véritables capacités de traitement de la « criminalité maritime » grâce à des instances juridiques spécialisées, et, en mer, de forces de police maritime robustes. EUCAP Nestor complète les missions existantes, EUNAVFOR Atalanta et EUTM Somalia. Tandis qu'Atalanta réduit la menace en mer grâce au déploiement permanent de 4 à 7 bâtiments de surface et de plusieurs aéronefs, EUTM Somalia entraîne et forme les forces de sécurité somaliennes en Ouganda. L'ensemble de ces trois missions constitue le volet « politique de sécurité et de défense commune » d'une action coordonnée par le Représentant spécial de l'UE pour la corne de l'Afrique, Alexander Rondos.

Le budget initial pour deux ans d'EUCAP s'élève à 22,8 millions d'euros et son effectif devrait atteindre, à terme, 175 personnes réparties dans cinq pays.

L'EXPERTISE NAVALE FRANÇAISE

L'amiral Jacques Launay, ancien commandant de la zone maritime de l'océan Indien et ancien inspecteur général des armées pour la Marine, a été nommé à la tête d'EUCAP Nestor le 17 juillet 2012 pour deux ans, au lendemain de la décision de création de la mission par le Conseil de l'Union européenne.

La France, avec en particulier la Marine nationale et la gendarmerie maritime, sera particulièrement impliquée dans cette mission.



Achille remet à Nestor le prix de la sagesse – J.D. COURT

Le choix du personnage mythologique de Nestor, l'un des Argonautes (comme Atalante et Jason) aussi connu comme le sage héroïque de la guerre de Troie, est apparu opportun pour nommer cette initiative.

Les experts français et leurs collègues européens auront notamment pour rôle de conseiller les autorités des pays hôtes sur la mise en place d'une « fonction garde-côtes » efficace et œuvreront, à Djibouti, à la formation des futurs membres de la police côtière somalienne. Ce volet militaire est complété par l'envoi de personnel civil, notamment au Kenya et aux Seychelles.

L'engagement français, dont la communauté maritime constitue le fer de lance, est un pas de plus vers la mise en place d'une coopération renforcée avec cette région stratégique qu'est la corne de l'Afrique.

LE CONTINUUM TERRE-MER

A l'heure de la «deuxième maritimisation du monde» - selon l'expression de l'amiral Launay, la première étant, pour le monde connu d'alors, celle des Grandes Découvertes au XV^{ème} siècle - il apparaît essentiel d'assurer la sécurité en mer tout en garantissant la liberté d'y naviguer.

L'absence d'État de droit en Somalie a provoqué l'apparition d'une zone de non-droit maritime au large de la corne de l'Afrique. Même si la haute mer demeure *res nullius*, l'exercice de leur souveraineté par les États riverains sur leurs eaux territoriales et sur leur zone économique exclusive est une des conditions d'une restauration durable de la sécurité et de la sûreté maritimes dans ces eaux.

La mise en place d'EUCAP Nestor souligne la complémentarité des actions à terre et en mer et celle des volets civil et militaire dans la lutte contre la piraterie. L'expertise maritime et juridique de la France sera au rendez-vous de cette mission exigeante.